

Nappe GTI : «Le territoire risquait de se braquer, j'appelle à l'apaisement»

Le préfet des Vosges, pour un retour au calme après des débats passionnés et surtout pour un retour à l'équilibre de la nappe GTI d'ici à 2027, a délivré le calendrier des solutions.

Magnum la Radio 18/01/20

Le projet de pipe-line abandonné, comment combler le déficit de la nappe GTI (Gîte C, secteur Vittel) sans perdre de temps ? Le préfet des Vosges, Pierre Ory, s'est longuement expliqué sur la question ce lundi, dans une conférence de presse très attendue, lui qui ne s'était pas exprimé depuis sa prise de décision sur l'abandon des canalisations.

D'emblée, le préfet a prévenu : **«J'ai souhaité qu'on dépasse le débat, pour le dépassionner en demandant au comité de bassin Rhin-Meuse avec sa centaine de membres. J'assume aussi d'avoir abandonné ce projet de pipe-line. A un moment, il faut que quelqu'un dise l'intérêt général.»**

Cette solution *"clairement ne faisait pas consensus. Le territoire risquait de se tendre, de se déchirer, de se braquer durement. C'est mon travail de préfet d'analyser tout cela."* D'un point de vue technique, *"cette solution n'était pas non plus envisageable d'aller chercher dans le gîte voisin, le gîte B car on ne disposait pas de maîtrise d'ouvrage."*

Avec 1 million de mètres cubes de déficit, le préfet affiche clairement l'objectif de **"revenir à 0 mètre cube de déficit à 2027."**

Quelle solutions pour le retour à l'équilibre ?

Pour cela, le calendrier est divisé en deux temps : **d'abord,** *"en 2021, il est possible de réaliser 300 000 à 400 000 mètres cubes sur le Gîte C, un travail d'économies sur les usages avec les industriels, avant même la mise en oeuvre de solutions concrètes."*

Parallèlement, un contrat de territoire sera élaboré, en présence des élus, des collectivités, et des industriels où chacun s'engagera pour ce retour à l'équilibre en 2027. **«Il y aura également un travail de régularisation des autorisations de prélèvement.»**

Pierre Ory

"La solution, c'est le rééquilibrage entre les deux Gîtes, B et C (celui qui est déficitaire). Il s'agit de faire peser les efforts de rééquilibrage sur l'ensemble des usagers : les collectivités (qui accusent un tiers de perte dans des fuites) en recherchant des économies, les industriels." **Le préfet précise d'ailleurs : "Nestlé Waters fait déjà des efforts : entre 2010 et 2017 avec une baisse de 180 000 mètres cubes de ses prélèvements, tout comme la fromagerie l'Ermitage avec une baisse de 150 000 mètres cubes."**

En conclusion, Pierre Ory prévient dans ce dossier sensible et technique : **"Attention aux postures manichéennes, ce n'est pas une solution qui gagne contre l'autre. C'est le territoire qui va gagner. Arrêtons de focaliser sur les industriels, il y a d'autres utilisateurs comme les collectivités, les agriculteurs... On va rebattre les cartes pour arriver au rééquilibrage. J'appelle à l'apaisement."**

De son côté, l'agence de l'eau va apporter sa pierre à l'édifice en traitant la résorption des fuites dans le cadre d'un **"contrat de financement sans précédent"**, selon son directeur général, car les collectivités perdraient 30 à 35% d'eau à cause de réseaux défectueux.